

PROGRAMME DE REMISE – FORMULAIRE DE PRÉSÉLECTION ET DE DEMANDE DE REMISE POUR CONSOMMATEUR À DEMANDE ÉLEVÉE (CDE)



Services environnementaux
951, avenue Clyde
Ottawa (Ontario)
K1Z 5A6

Dest. : Programme Écaneau

www.ottawa.ca 311

Étapes à suivre pour recevoir la remise pour CDE

Page 1 - Coordonnées

- 1 Lire les modalités de la remise du Programme de remplacement d'appareils.
- 2 Remplir les pages 1 à 3 inclusivement et y joindre les feuilles de spécifications techniques ainsi que des photos prises avant les rénovations.
- 3 Envoyer le formulaire rempli à l'adresse ci-dessus par courrier ou par messenger à des fins d'examen.
- 4 À la réception de la confirmation, remplacer les appareils. Les travaux doivent être réalisés dans les 18 mois suivant la date de réception de la confirmation.
- 5 Une fois les travaux terminés, remplir la page 4 et joindre au formulaire une copie lisible des reçus originaux, ainsi que des photos prises après les rénovations et les factures d'eau des 12 derniers mois.
- 6 Envoyer le tout à l'adresse ci-dessus par courrier ou par messenger.
- 7 La Ville peut, à sa discrétion, demander à un employé ou à un représentant de vérifier les installations.

Adresse de service (installation)

Nom de l'installation/de l'entreprise (requis)

Adresse de l'installation (requis)

Numéro de compte des services d'eau (requis)

Numéro de rôle (taxes) (requis)

Ottawa, ON

Code postal (requis)

Numéro de compte des services d'eau

Contact Information

Nom (requis)

Adresse (requis)

Numéro de téléphone au travail (requis)

x

Poste

Prénom (requis)

Ottawa, ON

Code postal (requis)

Courriel

Toute personne présentant une demande de remise dans le cadre du Programme de remplacement d'appareils consent à ce que la Ville utilise l'information recueillie au sujet de la facturation des services d'eau de la propriété mentionnée ci-dessus afin d'évaluer l'efficacité du programme. Aucun document publié par la Ville (analyse, étude ou rapport) sur l'efficacité du programme ne renfermera de renseignements personnels ou permettant d'identifier la source.

J'ai lu les modalités du Programme de remplacement d'appareils, je les comprends et les accepte. Je certifie que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont véridiques.

Signature du requérant

Date (aaaa/mm/jj)

La remise autorisée sera appliquée au compte des services d'eau de l'entreprise pour l'installation dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

Les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire, y compris le numéro de compte des services d'eau, sont requis aux fins du Programme de remplacement d'appareils de la Ville d'Ottawa dans le cadre du plan de valorisation de l'eau approuvé par le Conseil municipal. Ces renseignements serviront aux fins de l'administration et de la gestion du programme. Les questions à ce sujet peuvent être envoyées au Gestionnaire de projet, valorisation de l'eau, Services environnementaux, Ville d'Ottawa, 951, avenue Clyde, Ottawa (Ontario) K1Z 5A6, téléphone : 613-580-2424, poste 13358.

Avis de non-responsabilité et de renonciation

La Ville n'offre aucune garantie ou promesse explicite ou implicite concernant les dispositifs ou la disponibilité, la compétence, la qualité du travail ou la situation financière des installateurs. De plus, en présentant ce formulaire de demande, le requérant dégage entièrement et sans réserve la Ville de toutes responsabilités et obligations relatives au remplacement de dispositifs ou à la préparation que celui-ci nécessite ainsi qu'à l'installation ou à l'utilisation de dispositifs pour la participation au Programme de remplacement d'appareils – Remise pour consommateur à demande élevée (CDE), y compris, sans restriction, tous les frais et toutes les charges pour les pertes et dommages, qu'ils soient directs, spéciaux, corrélatifs, indirects ou de toute autre nature.

Réservé à l'usage interne

Numéro de demande

20__ __ -

Initiales de l'employé

Renseignements sur l'installation

Nom de l'entreprise _____

Renseignements sur la personne-ressource

Nom _____

Prénom _____

Renseignements sur l'installation originale – Toilettes et urinoirs**Installations sanitaires – Avant les rénovations**

Toilettes	nombre total de toilettes de 20 l _____	
	nombre total de toilettes de 13 l _____	nombre total de toilettes _____
	nombre total de toilettes de 6 l _____	
Urinoirs	nombre total d'urinoirs de 5,7 l _____	
	nombre total d'urinoirs de 3,8 l _____	nombre total d'urinoirs _____
	nombre total d'urinoirs de 1,9 l _____	

Renseignements sur les appareils de remplacement proposés – Toilettes et urinoirs**Toilette de remplacement proposée – Option 1**

Fabricant _____

Nom du modèle _____

Numéro de la cuvette _____

Numéro du réservoir _____

Toilettes de remplacement proposées – Option 2

Fabricant _____

Nom du modèle _____

Numéro de la cuvette _____

Numéro du réservoir _____

Urinoirs de remplacement proposés

Fabricant _____

Nom du modèle _____

Numéro de pièce _____

Renseignements sur l'installation

 Nom de l'entreprise
Renseignements sur la personne-ressource

 Nom

 Prénom
Renseignements sur l'installation originale – Pulvérisateurs, lave-vaisselle et machines à laver**Installations de la cuisine/cafétéria****Pulvérisateurs**

nombre total de pulvérisateurs _____

Volume _____ l ou âge approximatif _____

nombre total de pulvérisateurs _____

Volume _____ l ou âge approximatif _____

nombre total de pulvérisateurs _____

Commercial Dishwasher(s)

nombre total de lave-vaisselle _____

Volume _____ l ou âge approximatif _____

nombre total de lave-vaisselle _____

Volume _____ l ou âge approximatif _____

nombre total de lave-vaisselle _____

Installations de la buanderie**Machines à laver commerciales**nombre total de machines à **chargement par le haut** _____ Volume _____ l ou âge approximatif _____nombre total de machines à **chargement frontal** _____ Volume _____ l ou âge approximatif _____

nombre total de machines à laver _____

Renseignements sur les appareils de remplacement proposés – Pulvérisateurs, lave-vaisselle et machines à laver**Installations de la cuisine/cafétéria****Pulvérisateurs de remplacement proposés**

Fabricant _____

Nom du modèle _____

Numéro de pièce _____

Lave-vaisselle de remplacement proposés

Fabricant _____

Nom du modèle _____

Numéro de pièce _____

Installations de la buanderie**Machines à laver de remplacement proposées**

Fabricant _____

Nom du modèle _____

Numéro de pièce _____

PROGRAMME DE REMISE POUR CDE – FORMULAIRE DE PRÉSÉLECTION ET DE DEMANDE DE REMISE À REMPLIR UNE FOIS LES RÉNOVATIONS ACHEVÉES

Renseignements sur l'installation

Nom de l'entreprise _____

Renseignements sur la personne-ressource

Nom _____

Prénom _____

Renseignements sur l'installation rénovée

Installations sanitaires

Toilettes de moins de 6 l	nombre total de toilettes à chasse unique	_____	Remise 50 \$ par toilette
	nombre total de toilettes à double chasse	_____	
	nombre total de toilettes remplacées	_____	
Urinoirs	nombre total d'urinoirs de 3,8 l	_____	Remise 60 \$ par urinoir
	nombre total d'urinoirs de 1,9 l	_____	
	nombre total d'urinoirs sans eau	_____	
	nombre total d'urinoirs remplacés	_____	

Installations de la cuisine/cafétéria

Pulvérisateurs			Remise de 50 p. 100 du prix avant les taxes, maximum de 200 \$
Pulvérisateur de _____ l	nombre total de pulvérisateurs installés	_____	
	nombre total de pulvérisateurs remplacés	_____	
Lave-vaisselle			Remise de 25 p. 100 du prix avant les taxes, maximum de 1000 \$
Lave-vaisselle de _____ l	nombre total de lave-vaisselle installés	_____	
	nombre total de lave-vaisselle remplacés	_____	

Installations de la buanderie

Machines à laver			Remise de 25 p. 100 du prix avant les taxes, maximum de 1000 \$
Machine de _____ l	nombre total de machines comm./charg. par le haut installées	_____	
Machine de _____ l	nombre total de machines comm./charg. frontal installées	_____	
	nombre total de machines à laver remplacées	_____	

Remise demandée (soumettre les copies des reçus originaux aux fins du traitement de la demande)

_____ toilettes à 50 \$ par toilette	=	_____	X	50 \$	=	_____ \$
_____ urinoirs à 60 \$ par urinoir	=	_____	X	60 \$	=	_____ \$
_____ urinoirs à 75 \$ par urinoir (sans eau)	=	_____	X	75 \$	=	_____ \$
_____ pulvérisateurs à 50 p. 100 du coût, maximum de 200 \$						
coût des pulvérisateurs avant les taxes		_____	X	50%	=	_____ \$
_____ lave-vaisselle à 25 p. 100 du coût, maximum de 1 000 \$						
coût des lave-vaisselle avant les taxes		_____	X	25%	=	_____ \$
_____ machines à laver à 25 p. 100 du coût, maximum de 1 000 \$						
coût des machines à laver avant les taxes		_____	X	25%	=	_____ \$
TOTAL (maximum 10 000 \$)						_____ \$

Modalités du programme

Immeubles industriels, commerciaux et institutionnels admissibles

L'installation admissible au programme de remise pour CDE satisfait aux conditions suivantes :

- elle est située dans la ville d'Ottawa et
- elle consomme un grand volume d'eau (c.-à-d., 25 000 m³ d'eau ou plus par année) ou
- elle compte au moins six logements.

Modalités de paiement

La remise est accordée si les conditions suivantes sont satisfaites :

- la preuve d'achat des appareils de remplacement montre qu'ils ont été achetés après la date de début du programme;
- la date d'achèvement des travaux de remplacement est indiquée sur le formulaire de demande;
- la preuve de l'installation est fournie (photos prises avant et après les travaux, accès à des fins d'inspection à la discrétion des employés de la Ville);
- les appareils remplacés sont éliminés correctement.

Exigences relatives à la vérification

- Le bénéficiaire doit assurer, conformément aux principes de gestion et aux principes comptables généralement reconnus, la tenue de livres et registres comptables rendant compte de la gestion financière de la contribution qui lui a été octroyée aux termes de la présente entente, et tenir ces livres et registres disponibles aux fins de vérification.
- Le bénéficiaire doit ouvrir ses livres, comptes et registres, à tout moment raisonnable, à la Ville d'Ottawa, à ses employés, à ses mandataires ainsi qu'au vérificateur général à des fins d'inspection et de vérification visant à garantir le respect des modalités de la présente entente.
- Le bénéficiaire doit autoriser la Ville, ses employés, ses mandataires et le vérificateur général de la Ville d'Ottawa, à tout moment raisonnable, à vérifier et à copier des registres, factures ou autres documents qu'il a en sa possession ou à sa garde et qui concernent la contribution (subvention) de la Ville.
- Le bénéficiaire doit communiquer les renseignements liés à la gouvernance et aux programmes aux fins de vérification.
- Les exigences relatives à la vérification restent en vigueur trois ans après la fin de la présente entente.

Remises standard

- Les remises pour les toilettes sont de 50 \$ par toilette approuvée par la Ville.
- Les remises pour les urinoirs sont de 60 \$ pour les appareils de 3,8 l ou moins et de 75 \$ pour les appareils sans eau.
- Les remises pour les lave-vaisselle et les machines à laver à chargement frontal économiseurs correspondent à 25 p. 100 du prix avant les taxes, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par appareil.
- Les remises pour les pulvérisateurs économiseurs correspondent à 50 p. 100 du prix avant les taxes, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par appareil.
- Le total des rabais accordés ne peut excéder 10 000 \$.

Choix des participants

- Le programme ne s'applique pas aux appareils installés dans de nouvelles constructions ou des ajouts.
- Le programme ne s'adresse qu'aux CDE qui remplacent des appareils à haut débit par des appareils à faible débit.
- Les nouvelles toilettes choisies doivent figurer dans la liste des appareils approuvés par la Ville.

Date limite pour soumettre une demande

- La Ville se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles.
- Les remises sont accordées dans l'ordre de réception des demandes, selon le timbre horodateur y figurant.

Responsabilités du requérant

Chaque requérant assume les coûts et les responsabilités associés :

- au choix d'un installateur ou d'un plombier;
- au choix et à l'achat des appareils de remplacement;- aux travaux préparatoires et aux réparations nécessaires à l'installation adéquate des appareils de remplacement;
- à l'élimination des appareils remplacés;
- à l'obtention des permis de construction et de travaux de plomberie requis.

Divulgence de renseignements et accès de la Ville

Chaque requérant dont la demande est approuvée doit :

- donner à la Ville accès aux renseignements relatifs à la facturation des services d'eau;
- permettre l'accès aux appareils pour en vérifier l'installation et l'efficacité si la Ville en fait la demande dans les six mois suivant la date où elle reçoit le formulaire de demande;
- autoriser la Ville à utiliser toute information non personnelle ou ne permettant pas d'identifier la source, toute photographie ou tout autre renseignement relatif à un bâtiment donné dans les rapports ou les documents promotionnels produits par la Ville ou pour elle.